Mantes-la-Ville
Un accord durable

www.manteslaville.fr

Je vous informe qu'un Conseil Municipal aura lieu le

Mardi 12 novembre 2024, à 19 heures 30, en Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour est le suivant :

I) Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 17 septembre 2024

II) Délibérations

1. Consultation pour avis sur le projet de plan des mobilités en Ile-de-France (PDMIF) arrêté par le Conseil Régional
2. Actualisation du protocole général d'aménagement et de réduction du temps de travail (ARTT)
3. Réforme du régime indemnitaire de la filière Police Municipale
4. Recours au contrat d'apprentissage
5. Adaptation du tableau des postes budgétaires : créations de postes
6. Constitution et reprise de provisions sur l'exercice 2024
7. Budget principal 2024 – Décision modificative n°2
8. Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement inscrites en opérations non votées et opérations votée – Budget Principal 2025
9. Avenant n°1 à la convention de télétransmission des actes au contrôle de légalité pour la mise en place d'« @ctes budgétaires »
10. Groupement de commandes permanent entre la Communauté Urbaine, les communes membres et leurs établissements : adhésion et approbation de la convention constitutive
11. Modification de la capacité d'accueille de la crèche familiale et mise à jour du règlement de fonctionnement des établissements Petite Enfance et du projet de service
12. Dérogation au repos dominical (- de 5 dimanches) pour les commerces pour l'année 2025
13. Recensement de la population collecte 2025 associé à l'enquête Familles
14. Adoption et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de partenariat avec la Prévention Retraite Ile-de-France (PRIF) et la conférence des financements du Département
15. Versement d'un acompte des subventions attribuées aux associations 2025

III) Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire

MAIRIE DE MANTES-LA-VILLE Yvelines

Sami DAMERGY

Hôtel de Ville - Place de la mairie - BP 30842 - 78711 Mantes-la-Ville
contact@manteslaville.fr
Tél. 01 30 98 55 49 - Fax 01 30 98 55 10